

## **Sciences humaines combinées**

ISSN : 1961-9936

: Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, COMUE Université  
Bourgogne Franche-Comté

12 | 2013

Actes du colloque interdoctoral 2013

# La fondation de la colonie romaine de Dion (Piérie, Macédoine) et la constitution d'une société mixte (I<sup>er</sup> siècle a.C.-III<sup>e</sup> siècle p.C.)

Article publié le 01 septembre 2013.

**Julien Demaille**

DOI : 10.58335/shc.342

🔗 <http://preo.ube.fr/shc/index.php?id=342>

Julien Demaille, « La fondation de la colonie romaine de Dion (Piérie, Macédoine) et la constitution d'une société mixte (I<sup>er</sup> siècle a.C.-III<sup>e</sup> siècle p.C.) », *Sciences humaines combinées* [], 12 | 2013, publié le 01 septembre 2013 et consulté le 15 juin 2026. DOI : 10.58335/shc.342. URL : <http://preo.ube.fr/shc/index.php?id=342>

La revue *Sciences humaines combinées* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

# PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

# La fondation de la colonie romaine de Dion (Piérie, Macédoine) et la constitution d'une société mixte (I<sup>er</sup> siècle a.C.-III<sup>e</sup> siècle p.C.)

## **Sciences humaines combinées**


Article publié le 01 septembre 2013.

12 | 2013

Actes du colloque interdoctoral 2013

**Julien Demaille**

DOI : 10.58335/shc.342

 <http://preo.ube.fr/shc/index.php?id=342>

---

Le choix de Dion comme site colonial

La capitale religieuse du royaume de Macédoine

L'excellence de son site

Une réserve de terres disponibles

L'extension du territoire colonial

La mise en place d'une société mixte

La nécessité d'une méthodologie

L'installation des colons et la romanisation de la société

L'hellénisation de la colonie

Conclusion

---

- 1 La cité de Dion, en Piérie dans le sud de la Macédoine, est l'une des quatre colonies que Rome a créé en Macédoine, à l'époque césaro-augustéenne, à partir de *poleis* existantes, modifiant ainsi le visage de la province, alors que le royaume de Macédoine avait été conquis dès 167 a.C. lors de la victoire romaine à Pydna sur les troupes de Persée. La transformation de ces cités en colonies : Dion en Piérie, Philippes en Macédoine Orientale, Cassandree en Chalcidique et Pella en Bottiée, ont entraîné de profonds bouleversements institutionnels, sociaux, culturels et territoriaux (Annexe 1). Ces modifications ont été durables, mais elles ont évolué dans le temps, puisque les institutions coloniales perdurent au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

- 2 La question de la colonisation à Dion n'avait fait l'objet d'aucune monographie à ce jour alors que les fouilles apportent chaque année leur lot de découvertes. Certes, F. Papazoglou avait écrit une rapide mais excellente synthèse sur Dion à l'époque romaine dans le cadre de son ouvrage sur les villes de Macédoine<sup>1</sup>, ainsi qu'une étude sur la population des colonies romaines de Macédoine<sup>2</sup>, mais elle ne disposait pas de la documentation que nous connaissons aujourd'hui. Il existe également une monographie sur la colonie de Philippes publiée en 1937 par P. Collart<sup>3</sup>, ainsi qu'une synthèse conséquente sur celle de Cassandree par D. C. Samsaris<sup>4</sup>, mais il manquait, à ce jour, une étude à vocation monographique sur celle de Dion.
- 3 Le site archéologique de Dion a été identifié la première fois par le voyageur anglais W. M. Leake le 21 décembre 1806 en Piérie, au pied du massif de l'Olympe, dans les ruines voisines du village appelé alors Malathria<sup>5</sup>. L'emplacement du site a été confirmé par L. Heuzey, lors de ses deux voyages archéologiques en Macédoine en 1861 et 1865<sup>6</sup> (Annexe 2). L'exploration archéologique systématique de la ville ne commence néanmoins qu'en 1928 quand le recteur de l'Université de Thessalonique, G. Sotiriadis y effectue jusqu'en 1931 une série de sondages exploratoires<sup>7</sup>. G. Bakalakis reprend les fouilles de 1964 à 1971<sup>8</sup>, puis à partir de 1973, c'est le professeur D. Pandermalis de l'Université de Thessalonique qui conduit les recherches archéologiques dans la ville et la zone des sanctuaires. Les fouilles de D. Pandermalis ont notamment mis au jour le sanctuaire d'Isis, celui de Zeus Olympien vainement recherché par ses prédécesseurs, celui de Zeus Hypsistos, mais aussi dans la ville, le forum, les thermes et l'Odéon, la villa de Dionysos<sup>9</sup>... Les archéologues qui travaillent sous sa direction ont augmenté considérablement la documentation disponible. Dion est l'un des sites de Grèce les plus prometteurs.
- 4 Ces travaux archéologiques ont permis la découverte de nombreux textes épigraphiques sur lesquels se fonde l'essentiel de notre travail d'histoire sociale. Ces textes ont été publiés de manière éparse et diffusés le plus souvent dans des revues scientifiques. En l'absence d'un corpus réunissant l'ensemble des inscriptions de Dion, il nous a fallu regrouper ces textes. Notre travail a donc consisté, dans un premier temps, à rassembler cette documentation dispersée. Le corpus que nous présentons en annexe dans notre thèse, présenté formellement selon des principes inspirés des normes PETRAE mises en place par

Alain Bresson, mais de manière simplifiée, apporte, nous l'espérons, une contribution importante à l'histoire de la Macédoine. Notre travail, nécessairement tributaire des découvertes et des publications, est donc un échantillon, mais avec ses quelques 208 textes, il n'en constitue pas moins un panel que l'on souhaite révélateur des enjeux sociétaux de la colonie de Dion.

## **Le choix de Dion comme site colonial**

### **La capitale religieuse du royaume de Macédoine**

- 5 Dion était réputée à l'époque macédonienne pour être la cité sacrée du royaume des Argéades et des Antigonides en raison de la présence du sanctuaire de Zeus Olympien où les rois de Macédoine venaient célébrer leurs victoires. Les *Olympia*, grandes panégyries consacrées à Zeus et aux Muses instaurées par Archélaos, étaient connues dans toute la Grèce<sup>10</sup>. Les festivités duraient neuf jours, chaque jour étant consacré à une Muse<sup>11</sup>. Les concours gymniques, scéniques et probablement musicaux, alternaient avec l'organisation de somptueux banquets rassemblant de nombreux invités.
- 6 C'est aussi le lieu de l'archivage royal : « les traités, la masse des lettres royales, les documents des Macédoniens honorant leurs rois, proviennent de la capitale religieuse et nationale de Dion, (...) c'est là qu'étaient sauvegardés et exposés les principaux documents d'intérêt public ; c'est là que les traités entre les États, en plus d'être exposés, étaient conclus et jurés »<sup>12</sup>. Dion était la ville macédonienne la plus grecque du royaume : c'était la plus proche de la Thessalie, et, située au pied de l'Olympe, elle gardait la demeure des divinités helléniques. Dion, comme Pella ou Aigéai, était une ville symbole de la puissance macédonienne.

### **L'excellence de son site**

- 7 Dion est située au Sud de la Macédoine, au pied du mont Olympe, sur la plaine de Piérie, près du Golfe Thermaïque, dans la partie de la Ma-

cédoine que les Anciens appelaient « la Macédoine près de la Mer », ou encore « la Basse Macédoine »<sup>13</sup>. La cité est construite sur une plaine, le long du fleuve Baphyras/Helikon<sup>14</sup> qui coule sur le côté est de la ville, créant un terrain marécageux qui s'étend sur 1,5 km jusqu'à la mer. Ce fleuve est navigable, faisant de Dion un véritable port<sup>15</sup>. Nous ignorons la date de la fondation de la cité de Dion, mais le premier témoignage archéologique de la cité date du V<sup>e</sup> siècle a.C. : Thucydide en parle à l'époque de Perdikkas II (454-413 a.C.), comme d'une πόλις, ce que l'on pourrait traduire par « centre urbain »<sup>16</sup>. Ce dernier s'est très certainement développé autour des sanctuaires. Le plan hippodaméen ou orthogonal (τετράγωνον σχῆμα) selon lequel Dion est construit, est plus tardif : c'est un trait caractéristique des cités de la haute période hellénistique<sup>17</sup>. À la même époque, au tournant du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle a.C., les rois macédoniens, probablement Cassandre, l'ont dotée de magnifiques murailles<sup>18</sup> (Annexe 3).

- 8 La cité, qui garde le passage menant de Macédoine en Thessalie à un endroit où le massif de l'Olympe tombe dans la mer, bénéficie d'une dimension géostratégique qui n'a pas pu échapper aux Romains quand ils ont fait de Dion une colonie romaine.

## Une réserve de terres disponibles

- 9 En tant que cité sacrée, Dion devait posséder d'importantes réserves de terres disponibles car les rois y détenaient des propriétés royales qui ont été transformées après Pydna en *Ager publicus*<sup>19</sup>.
- 10 Cette disponibilité de terres était essentielle dans le choix de Dion comme site de l'implantation d'une colonie romaine. Rome devait trouver des terres pour reclasser légionnaires et soldats dont les guerres civiles avaient exagérément enflé le nombre<sup>20</sup>, mais aussi pour la masse des prolétaires désœuvrés qui constituaient dans l'*Urbs* une plèbe dangereuse<sup>21</sup>. À ces deux catégories de citoyens s'ajoutaient les partisans d'Antoine spoliés et des familles de *negotiatores* qui ont profité du cadre colonial pour s'implanter dans une région disposant d'un port et d'une proximité avec la très commerçante Thessalonique.
- 11 Les Romains ont su tirer profit des riches terres délaissées par les élites macédoniennes contraintes à l'exil au lendemain de la bataille

de Pydna. La destruction d'une grande partie de l'aristocratie qui constituait les cadres de l'administration et de l'armée macédoniennes<sup>22</sup>, a également permis aux Romains de conquérir de nouveaux marchés<sup>23</sup>. La vie urbaine de la Macédoine a probablement subi un déclin ; Dion a dû être touchée par ce phénomène, bien que les sources ne l'attestent pas formellement<sup>24</sup>.

## L'extension du territoire colonial

- 12 La colonisation romaine procède à la manière d'un synœcisme particulier et s'accompagne d'un agrandissement du territoire de la cité. Les Romains étendent la *chôra* de Dion aux limites de la plaine de Piérie, du Pénée au Sud à l'Haliacmon au Nord et en suivant la ligne de crêtes des monts piériens à l'ouest. Dion devient le centre d'un vaste territoire agricole partagé entre colons et pérégrins. La mention de citoyens romains originaires d'Italie dans les inscriptions de Piérie, ainsi que la découverte de deux bornes permettent d'en préciser les limites<sup>25</sup>. Les inscriptions de Piérie montrent que de nombreux Romains habitaient dans un territoire<sup>26</sup> qui s'étendait du Pénée au Sud à l'Haliacmon au Nord, sur plus de 70 km<sup>27</sup>. C'est un espace agricole riche, une « une terre grasse », selon le mot de J. Vasileiadou<sup>28</sup>, mais aussi un espace riche de forêts à l'époque antique<sup>29</sup>.
- 13 Les Romains se sont installés à Dion, centre de la colonie, mais aussi dans différentes parties du territoire : dans le sud, à la limite de la Thessalie, immédiatement au nord de Dion dans la région de l'actuelle Katerini, ainsi que dans le nord du territoire, à l'emplacement de l'antique Pydna. Il n'y a pas eu, semble-t-il, de ségrégation socio-spatiale : Romains et Grecs ont cohabité dans les mêmes zones, qu'elles soient urbaines ou rurales.
- 14 Dans un espace où les populations étaient déjà mélangées, puisque les premiers habitants de la Piérie, les Thraces<sup>30</sup>, ont été en grande partie chassés par les Macédoniens, l'émigration romaine ajoute une troisième strate de peuplement qui confère à la société coloniale de Dion une véritable profondeur.

# La mise en place d'une société mixte

## La nécessité d'une méthodologie

- 15 L'étude de la société antique de Dion s'appuie sur une série de témoignages dont l'épigraphie funéraire constitue la source principale<sup>31</sup>. Afin de « faire parler » ces textes, il a fallu mettre en place une étude anthroponymique qui a permis, en partie, de distinguer les Italiens et leurs descendants des populations autochtones. Ces noms sont autant de témoignages de la présence des Romains établis dans la région et fournissent une indication sur la taille de la communauté romaine établie dans la province. La Macédoine est, du point de vue de l'étude de l'onomastique romaine, une région particulièrement intéressante, du fait de l'importance du nombre des gentilices présents dans la province, surtout si on la compare avec la Thrace et l'Achaïe<sup>32</sup>.
- 16 Les noms des Romains rencontrés dans les inscriptions de Dion doivent être mis en perspective avec les *cives* de l'Italie et des autres provinces orientales. La grande diffusion des *nomina* romains dans la partie orientale de l'empire, bien qu'elle présente des difficultés d'interprétation, permet de poser des hypothèses quant aux modalités et à la chronologie de l'émigration romaine à Dion<sup>33</sup>. Cette méthode constitue un moyen d'investigation pertinent sur la société de Dion.
- 17 L'étude prosopographique que nous avons menée, a démontré que l'émigration des Romains a été importante au début de la colonisation et provenait de différents endroits d'Italie, mais que le centre et le nord de la péninsule, ainsi que la Campanie étaient les régions italiennes qui ont donné le plus de colons à Dion. Les *cives* installés sur place ne sont pas majoritairement des vétérans des Guerres civiles récompensés pour les années de service. La plupart des Italiens installés à Dion semblent être des civils : partisans d'Antoine spoliés de leurs domaines italiens, prolétaires en mal de terres, ou encore *negotiatores* profitant du statut de la colonie pour s'implanter en Macédoine<sup>34</sup>.

- 18 Notre étude prosopographique a démontré également que l'émigration romaine ne s'arrêtait pas au seul moment de la fondation coloniale. Elle a continué aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de l'Empire, mettant ainsi en avant le développement économique de la colonie. Les migrations des Romains à l'intérieur de la Macédoine montrant que les porteurs d'une même *gens* sont souvent présents à Dion et à Thessalonique, peuvent révéler les liens commerciaux existant entre les deux cités<sup>35</sup>. La fin du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle constituent l'apogée de la colonisation de Dion, ainsi que le montre la construction de monuments édilitaires et notamment la reconstruction du complexe forum-thermes<sup>36</sup>.
- 19 Si elle comporte des limites, cette étude prosopographique nous permet d'aborder des questions aussi variées que l'origine sociale et culturelle des personnes mentionnées, leurs préférences religieuses ou encore leur rôle institutionnel et leur intégration dans la société coloniale de Dion.

## L'installation des colons et la romanisation de la société

- 20 Au moment de la *deductio*, les Romains sont arrivés en maîtres : ils ont imposé leur langue, ont occupé les charges et les honneurs, sans guère de partage avec une population grecque reléguée au rang d'*incolae*, c'est-à-dire d'habitants sans citoyenneté, d'étrangers en leurs propres terres. Seule une partie de l'élite parvint, dans les débuts de la colonisation, à intégrer la *civitas romana* et parmi eux, quelques uns accédèrent à l'*ordo decurionum*, c'est-à-dire au sénat local<sup>37</sup>.
- 21 Les colons ont implanté à Dion des cultes typiquement romains, comme le culte à Liber Pater, le culte au divin auguste, le culte à Minerve, le culte à Jupiter Capitolin. Ils ont également adopté et développé des cultes déjà présents, comme le culte d'Isis<sup>38</sup>. Au début de la période, nous ne trouvons plus de trace du culte de Zeus Olympien qui avait fait la réputation de la cité à l'époque macédonienne.

## L'hellénisation de la colonie

- 22 La réintroduction du culte de Zeus-Jupiter dans le monnayage de la colonie est symptomatique des évolutions que l'on constate au sein

de la société de Dion. Disparu à l'époque romaine, le culte à Zeus re-surgit à Dion, probablement sous l'impulsion de l'empereur Hadrien qui met en place l'institution du Panhellénion et construit à Athènes un temple à Zeus Olympien. À cette occasion, la colonie de Dion décide d'ériger une statue à l'empereur philhellène. Cette fin du premier tiers du II<sup>e</sup> siècle p.C. marque un tournant dans l'histoire de la colonie de Dion, puisqu'on assiste au retour au premier plan de l'hellénisme dans la colonie : l'usage du latin commence à se perdre, Zeus figure à nouveau sur les monnaies, les noms des anciens colons s'hellénisent<sup>39</sup>. Dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, un culte à Zeus Hypsistos se développe et semble faire la synthèse entre le Zeus Olympien grec et le Zeus Capitolin romain. Les figures 4 et 5 présentent à la fin de l'époque classique (Fig. 4) et au II-III<sup>e</sup> siècle p.C. (Fig. 5) des figures de Zeus qui restent très proches dans leurs représentations : assis en majesté sur un trône, tenant de la main gauche un sceptre reposant sur le sol.

23 Au fur et à mesure que des Grecs de l'élite intègrent la *civitas*, la domination des Romains se fait moins prégnante. L'élite devient progressivement mixte. Les inscriptions montrent cette évolution : l'usage du latin, prédominant au I<sup>er</sup> siècle, devient de plus en plus rare pour ne plus concerner au III<sup>e</sup> siècle que des inscriptions mentionnant les empereurs, les bornes et les monnaies<sup>40</sup>. Le grec devient la langue quasi exclusive des monuments privés et est même utilisé dans des textes publics émanant du sénat local. Le monnayage montre le développement du culte proprement hellénique d'Asclépios<sup>41</sup>.

24 Avec la promulgation de la *constitutio antoniniana* en 212 p.C., la citoyenneté romaine, désormais accordée à tous les pérégrins de l'empire, perd sa dimension de distinction sociale dont elle était naguère revêtue. Les néo citoyens ne sont que rarement désignés par leur nom de *gens*, et sont souvent mentionnés par des noms uniques, les *nomina nuda*. Il faut toutefois remarquer que les noms seuls que l'on rencontre à Dion sont assez souvent d'origine latine, ce qui semble indiquer que le latin conserve une certaine notoriété dans la colonie. On ne sait ni quand ni comment les institutions de la colonie ont cessé de fonctionner. La dernière mention des institutions coloniales apparaît dans une inscription grecque du III<sup>e</sup> siècle, inédite mais exposée dans la cour du musée de Dion. Les colons jadis arrivés en

maîtres, ont fini par être absorbés dans l'élément grec. Au III<sup>e</sup> siècle, il n'est plus guère possible de pouvoir distinguer les citoyens d'origine grecque de ceux qui possèdent une lointaine origine italienne. Il est, de même, bien délicat de distinguer les ingénus<sup>42</sup> des personnes d'origine libertine.

## Conclusion

- 25 L'originalité de notre travail est de proposer une synthèse sur la colonie de Dion avec une ambition monographique orientée vers des problématiques sociales et englobant une étude du territoire, de la religion et des institutions de la colonie, à partir des textes épigraphiques de l'époque romaine découverts à Dion et sur le territoire colonial. Ces textes, publiés de manière dispersée dans des revues scientifiques le plus souvent difficiles d'accès, ont été rassemblés en un corpus inédit.
- 26 La société coloniale de Dion est originale en bien des points. Dominée en ses débuts par une minorité de citoyens romains venus d'Italie, elle n'a eu de cesse au cours des trois premiers siècles de l'Empire, d'intégrer ses habitants. La société coloniale de Dion est, au début de la colonisation romaine, divisée entre les citoyens romains et les anciens habitants ; ces derniers, déclassés socialement lors de la *deductio*, deviennent ainsi des *incolae*. Les colons apportent avec eux la langue et la culture latines mais aussi les cadres institutionnels et religieux italiens desquels les *incolae*, sont d'abord exclus.
- 27 Peu à peu, l'intégration à la *civitas* des *incolae* permet aux deux communautés de se rapprocher. Progressivement, les Romains sont absorbés dans le substrat grec tandis que les Grecs, plus nombreux mais statutairement inférieurs, se sont adaptés au modèle juridique romain allant jusqu'à s'approprier la citoyenneté, les noms, les cultes et les institutions de ceux qui, au tournant de l'ère chrétienne, les dominaient, tout en les adaptant à leur mode de penser. La colonie de Dion en Macédoine fournit l'exemple passionnant d'une société évolutive, mixte, bilingue et faite d'acculturations réciproques qui pourrait passer aujourd'hui, comme un modèle d'intégration et d'assimilation. C'est probablement dans cette propension à assurer la cohésion de ses sociétés que l'Empire romain a puisé sa force et sa pérennité.

BRUNT, 1971 = P. A. BRUNT, *Italian Manpower* (225 B.C. - A. D. 14), Oxford, 1971.

COLLART, 1937 = P. COLLART, *Philippes, ville de Macédoine : depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937.

DEMAILLE, 2008 = J. DEMAILLE, « Les P. Anthestii : une famille d'affranchis dans l'élite municipale de la colonie romaine de Dion », A. GONZALES (éd.), *La Fin du statut servile ? (affranchissement, libération, abolition...)*, Actes du XXX<sup>e</sup> colloque du GIREA, Besançon, 15-16-17 décembre 2005, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 183-202.

DEMAILLE 2013 = J. Demaille, *Une société mixte dans un cadre colonial : l'exemple de la colonie romaine de Dion (Piérie, Macédoine), du I<sup>er</sup> siècle a.C. au III<sup>e</sup> siècle p.C.*, thèse effectuée sous la direction de M. Antonio Gonzales, Vol. I, Besançon, 2013, en cours de publication.

FALEZZA, 2008 = G. FALEZZA, « ... ne quid sacro in loco violaretur » : (Liv. 44.7.2) : i santuari di Dion nel passaggio tra l'età greca e l'età romana », *ASAA LXXXVI*, III, 8, 2008, p. 169-19.

GAUTHIER, HATZOPOULOS, 1993 = P. GAUTHIER, M. B. HATZOPOULOS, *La loi gymnasiarchique de Béroia*, *MEΛETHMATA* 16, Athènes, 1993.

HAMMOND, 1972 = N. G. L. HAMMOND, *A History of Macedonia*, I, Oxford, 1972.

HASENOHR, MÜLLER, 2002 = C. HASENOHR, C. MÜLLER, « Gentilices et circulation des Italiens : quelques réflexions méthodologiques », C. MÜLLER, C. HASENOHR (éds.),

*Les Italiens dans le monde grec : II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. : circulation, activités, intégration : actes de la table ronde*, ENS, Paris 14-16 mai 1998, *BCH Suppl.* 41, 2002, p. 11-20.

HATZOPOULOS, 1982 = M. B. HATZOPOULOS, « The Oleveni Inscription and the Dates of Philip II's reign », E. N. BORZA, W. L. ADAMS (éds.), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage*, Washington, 1982, p. 38-41.

HATZOPOULOS, 1996 = M. B. HATZOPOULOS, *Macedonian Institutions Under the Kings*, I : A historical and epigraphic study, II : Epigraphic appendix, *MEΛETHMATA* 22, Athènes, 1996.

HATZOPOULOS, MARI, 2004 = M. B. HATZOPOULOS, M. MARI, « Dion et Dodone », P. CABANES, J.-L. LAMBOLEY (éds.), *L'Illyrie Méridionale et l'Épire dans l'Antiquité IV*, Actes du IV<sup>e</sup> colloque international de Grenoble (10-12 octobre 2002), Grenoble, 2004, p. 505-515.

HATZOPOULOS, PSOMA, 1998 = M. HATZOPOULOS, S. PSOMA, « Cités de Grèce septentrionale portant le nom de Dion », *Tekmeria*, 4, 1998, p. 1-12.

HEUZEY, DAUMET, 1876 = L. HEUZEY, H. DAUMET, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876.

KREMYDI-SICILIANOU, 1996 = S. KREMYDI-SICILIANOU, Η νομισματοκολία της Ρωμαϊκής Αποικίας του Δίου, Athènes, 1996.

KREMYDI-SICILIANOU, 2006 = S. KREMYDI-SICILIANOU, « « Belonging » to Rome, « Remaining » Greek. Coinage and Identity in Roman Macedonia », C. HOWGEGO, V.

HENCHERT, A. BURNETT (éds.), *Coinage and Identity in the Roman provinces*, Oxford, 2006, p. 95-106.

LEAKE, 1835 = W. M. LEAKE, *Travels in northern Greece*, III, Londres, 1835.

LE BOHEC-BOUHET, 2002 = S. LE BOHEC-BOUHET, « The kings of Macedon and the cult of Zeus in the Hellenistic period », D. OGEN, (éd.), *The Hellenistic World. New Perspectives*, Londres, 2002, p. 41-57.

MOTTAS, 1994 = F. MOTTAS, « La population de Philippes et ses origines à la lumière des inscriptions », *Études de Lettres*, 1994, p. 15-24.

PANDERMALIS, 1999 = D. PANDERMALIS, « Διον 1999. Μουσαίσται - Βασιλεύς Δημήτριος », *AEMΘ* 13, p. 415-423.

PANDERMALIS, 2000 = D. PANDERMALIS, *Discovering Dion*, Athènes, 2000.

PAPAZOGLU, 1979 = F. PAPAZOGLU, « Quelques aspects de l'histoire de la province de Macédoine », *ANRW II*, 7, 1, 1979, Berlin-New York, p. 302-369.

PAPAZOGLU, 1988 = F. PAPAZOGLU, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine*, *Suppl. BCH XVI*, 1988.

PAPAZOGLU, 1990 = F. PAPAZOGLU, « La population des colonies romaines en Macédoine », *Živa Antika* 40, 1990, p. 111-124.

PLOSSART, 1921 = A. PLOSSART, « Inscriptions de Delphes, La liste delphique des Théodoroques », *BCH* 45, 1921, p. 1-85.

RIZAKIS, 1996 = A. D. RIZAKIS, « Anthroponymie et société. Les noms romains dans les provinces hellénophones de l'empire », A. D. RIZAKIS (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East : Social and Political Aspects*, Proceedings of the International Colloquium organized

by the Finnish Institute and the Centre for Greek and Roman Antiquity, Athens, 7-9 September, 1993, Athènes-Paris, 1996, p. 11-29.

RIZAKIS, 1998 = A. D. RIZAKIS, « Incolae-paroikoi : populations et communautés indépendantes dans les cités et les colonies romaines d'Orient », *REA*, 100, 1998, n° 3-4, p. 599-617.

RIZAKIS, 2002 = A. D. RIZAKIS, « La constitution des élites municipales dans les colonies romaines de la province d'Achaïe », O. SALOMIES (éds.), *The Greek East in the Roman context. Proceedings of a Colloquium organised by the Finnish Institute at Athens*, May 21 and 22, 1999, Helsinki, 2001, p. 37-49.

RIZAKIS, 2010 = A. D. RIZAKIS, « Peloponnesian Cities under Roman Rule : the New Political Geography and its Economic and Social Repercussions », A. D. RIZAKIS, Cl. E. LEPENIOTI, *Roman Peloponnese III. Society, Economy and Culture under the Roman Empire : Continuity and Innovation*, p. 1-18.

ROBINSON, 1938 = D. M. ROBINSON, « Inscriptions from Macedonia, 1938 », *TAPhA* 69, 1938, p. 43-76.

SAMSARIS, 1987 = D. SAMSARIS, « Η ρωμαϊκή αποικία της Κασσάνδρειας (Colonia Iulia Augusta Cassandrensis) », *Dodone* 16-1, 1987, p. 353-437.

SALOMIES, 1996 = O. SALOMIES, « Contacts between Italy, Macedonia and Asia Minor during the Principate », A. D. RIZAKIS (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East. Social and Political Aspects. Proceedings of the International Colloquium on Roman Onomastics*, Athens, 7-9 September, 1993, Athènes-Paris, 1996, p. 111-127.

SÈVE, 2000 = M. SÈVE, « De la naissance à la mort d'une ville : Philippes en Macédoine (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) », *Histoire Urbaine*, n° 1, juin 2000, p. 187-204.

STEPHANIDOU-TIVERIOU, 1998 = T. STEPHANIDOU-TIVERIOU, *Άνασκαφή Δίου. Ἡ ὄχϋρωσι*, Thessalonique, 1998.

TATAKI, 1998 = A. B. TATAKI, *Ancient Beroea. Prosopography and Society*, Athènes, 1998.

TATAKI, 2006 = A. B. TATAKI, *The Roman Presence in Macedonia, Evidence from Personal Names*, *ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ* 46, Athènes, 2006.

VASILEIADOU, 2010, J. VASILEIADOU, *Αρχαιολογικά τεκμήρια για την αγροτική ζωή από την αρχαία Πιερία*, Thessalonique, 2010, thèse de doctorat sous la direction de D. Pandermalis [en cours de publication].

WILSON, 1966 = A. J. N WILSON, *Emigration from Italy in the Republican Age of Rome*, Manchester-New York, 1966.

---

## Annexe

Carte des centres urbains majeurs de Macédoine et d'Achaïe (Rizakis, 2010, p. 7).



La fondation de la colonie romaine de Dion (Piérie, Macédoine) et la constitution d'une société mixte (1er siècle a.C.-IIIe siècle p.C.)

## Photographie aérienne du site de Dion.

---



## Le mur de fortification de Dion (fin du IV<sup>e</sup> siècle a.C.)

---



## Tétradrachme de Zeus Olympien, seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle a.C. (PANDERMALIS, 2000, p. 69)

---



## Statue cultuelle de Zeus Hypsistos, (II-III<sup>e</sup> siècle p.C.)

---



- 1 PAPAZOGLOU, 1988, p. 103-124.
- 2 PAPAZOGLOU, 1990 p. 111-124.
- 3 COLLART, 1937.
- 4 SAMSARIS, 1987.
- 5 Aujourd'hui rebaptisée Dion, cf. LEAKE, 1835.
- 6 HEUZEY, DAUMET, 1876, p. 270-271..
- 7 Il découvre notamment une tombe macédonienne de la fin du IV<sup>e</sup> siècle a.C. et une première basilique paléochrétienne., cf. BE, 1933, p. 87, pour un résumé de ses recherches archéologiques.
- 8 G. BAKALADIS, *Archaia Makedonia* II, 1977, p. 251-256, pour un résumé de ses découvertes.
- 9 D. Pandermalis a publié un beau livre sur les fouilles de Dion : PANDERMALIS, 2000.
- 10 Sources littéraires sur les *Olympia* : Arr., I, 11, 1 ; St. Byz., s.v. *Dion et Schol. D. XIX*, 192. Sur les *Olympia*, voir GAUTHIER, HATZOPOULOS, 1993 ; HATZOPOULOS, 1982, p. 38-41 ainsi que HATZOPOULOS, 1996, p. 129, n. 2, pour une inscription non publiée de Dion qui fait référence aux Ὀλύμπια de Dion.
- 11 Diod., XVI, 55, 1 et XVII, 16, 3-4.
- 12 HATZOPOULOS, MARI, 2004, p. 509. Sur la question, voir également : LE BOHEC-BOUHET, 2002, p. 41-57 et FALEZZA, 2008, p. 172-73.
- 13 « Ἡ παρὰ θάλασσαν Μακεδονία » ou « ἡ κάτω Μακεδονία », par opposition à « la Haute Macédoine » : « ἡ ἄνω Μακεδονία ». PAPAZOGLOU, 1988, p. 101-102 : la Piérie fait partie de la Basse-Macédoine, au même titre que la Bottiée, une partie de l'ancienne Péonie, le bas Axios, l'Éordée, l'Almopie, la Mygdonie, la Crestonie et la Bisaltie. La Basse Macédoine a été définie par Thucydide comme le pays soumis à l'autorité de Perdikkas au moment de l'incursion de Sitalkès, cf. Thuc., II, 99, 1-3 et Hérod., 7, 173. Voir également HAMMOND, 1972, p. 123-139.
- 14 Le fleuve Baphyras porte le nom d'Helikon jusqu'à sa résurgence à quelques kilomètres en amont de la ville.
- 15 Strab., VII fr. 17, nous informe que la ville est à 7 stades (1,5 km) de la mer, une distance qui a grandi pour atteindre 6 km aujourd'hui.

16 Thuc., IV, 78, 6. Sur le plan épigraphique, avant la période romaine, le nom de la cité apparaît pour la première fois en 357 a.C., dans le traité entre Philippe II et la ligue Achéenne ([ἔ]ν Δίου : HATZOPOULOS, 1996, p. 10-21, n° 2), puis dans un décret honorifique de Larissa du III<sup>e</sup> siècle a.C. (Δίου : ARVANITOPOLLOS, 1910, p. 342), dans la liste delphique des théodoroques (Δίωι : PLASSART, 1921, p. 17, l. 54), une inscription agonistique de Cassandree du II<sup>e</sup> siècle a.C. (ROBINSON, 1938, p. 64-65, n° 16), cf. HATZOPOULOS, PSOMA, 1998, p. 4-5.

17 Voir Fig. 2, cf. STEPHANIDOU-TIVERIOU, 1998, p. 252.

18 STEPHANIDOU-TIVERIOU, 1998, p. 247.

19 PAPAZOGLOU, 1990, p. 112 : « Les colonies de Macédoine « avaient le caractère d'établissements agraires sur le territoire de *poleis* existantes. Nous croyons que le choix des quatre villes [Dion, Cassandree, Philippes, Pella] a été dicté par la présence de terres fertiles disponibles dans les alentours et probablement par une certaine décadence et un certain dépeuplement de leur région ».

20 MOTTAS, 1994, 2, p. 19.

21 BRUNT, 1971, p. 257.

22 TATAKI, 2006, p. 37 ; TATAKI, 1998, p 423-24 et 435, a démontré pour Beroia que la disparition des noms archaisants de la ville, noms qu'affectionne la vieille aristocratie macédonienne, prouve la disparition de la noblesse pour cette cité dont est originaire la famille antigonide elle-même.

23 TATAKI, 2006, p. 37-38 ; WILSON, 1966, p. 111-113, 150, 161-163. On retrouve la présence d'une communauté de Romains à Beroea, Edessa, Akhantos, Styberra et Thessalonique ; sur la communauté de Thessalonique, cf. RIZAKIS, 2002, p. 109-132 ; sur Beroea, cf. TATAKI, 1998, p 437-47.

24 C'est une hypothèse soulevée par PAPAZOGLOU, 1979, p. 356. Voir également n. 19.

25 DEMAILLE 2013, p. 182-186.

26 Sur la question, voir les réflexions de SÈVE, 2000, p. 197, sur Philippes.

27 Auxquels il faut ajouter presque 20 km pour aller jusqu'à l'Haliacmon ; cf. Strab., VII, 36, qui compte 320 stades du Pénée à Pydna (un stade mesurant 162 à 198 mètres).

28 « λιπαρή χώρα » : VASILEIADOU, 2010, p. 43.

29 Liv., XLIV, 43, 1.

30 Thuc., II, 99, 3. Les Thraces sont alors allés se réfugier au pied du mont Pangée.

31 RIZAKIS, 1996, p. 23 et 29.

32 SALOMIES, 1996, p. 111.

33 HASENOHR, MÜLLER, 2002, p. 11-12 proposent une méthode pertinente sur la question.

34 DEMAILLE, 2013, p. 344-358.

35 DEMAILLE, 2013, p. 359-362.

36 PANDERMALIS, 2000, p. 138-151.

37 RIZAKIS, 1998, p. 599-617 ; DEMAILLE, 2013, p. 498-512.

38 RIZAKIS, 2002, p. 120 ; DEMAILLE, 2008, p. 192.

39 DEMAILLE, 2013, p. 527-528 ; KREMYDI-SICILIANOU, 2006, p. 105.

40 DEMAILLE, 2013, p. 522-524.

41 KREMYDI-SICILIANOU, 1996, p. 280-282.

42 Les *ingenui* sont les Romain(e)s qui sont citoyens de naissance, par opposition aux affranchis.

---

**Julien Demaille**

Docteur en Histoire, ISTA - EA 4011 - UFC

IDREF : <https://www.idref.fr/191685453>